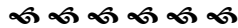


COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE

Séance du Bureau Communautaire du Mardi 16 Mars 2021



EXTRAIT N° 2021.00055 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres :

↪ en exercice : 16
↪ présents : 14
↪ représentés : 0

Date de convocation :

Mercredi 10 Mars 2021

Secrétaire de séance :

Céline Girard

L'an deux mille vingt et un, le seize mars à 14 heures 00, le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire s'est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

Etaient présents :

BESNE : Mme Sylvie CAUCHIE

DONGES : M. François CHENEAU

LA CHAPELLE-DES-MARAIS : M. Franck HERVY

MONTOIR-DE-BRETAGNE : M. Thierry NOGUET

PORNICHET : M. Jean-Claude PELLETEUR

SAINT-ANDRE-DES-EAUX : Mme Catherine LUNGART

SAINT-JOACHIM : Mme Marie-Anne HALGAND

SAINT-MALO-DE-GUERSAC : M. Jean-Michel CRAND

SAINT-NAZAIRE : M. David SAMZUN, M. Jean-Jacques LUMEAU, Mme Lydie MAHE,
Mme Céline GIRARD, Mme Céline PAILLARD,

TRIGNAC : M. Claude AUFORT

Absents excusés :

SAINT-NAZAIRE : M. Eric PROVOST, M. Xavier PERRIN

Commission : Commission Transition écologique et Aménagement durable

Objet : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA réalisé dans le cadre du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) - Approbation

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE**Séance du Bureau Communautaire du Mardi 16 Mars 2021**

Commission : Commission Transition écologique et Aménagement durable

Objet : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA réalisé dans le cadre du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) - Approbation

Claude AUFORT, Vice-président,

Expose,

La CARENE s'est engagée à travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à réduire de 25% ses consommations énergétiques d'ici à 2030. Dans un souci d'exemplarité, l'agglomération a décidé de focaliser son attention sur la gestion de son patrimoine et l'intégration des enjeux Climat – Air – Énergie dans toutes ses politiques publiques.

Le territoire souhaite accélérer le développement des projets d'efficacité énergétique et le passage à des systèmes bas carbone dans les bâtiments publics. Un Conseiller en énergie partagé travaille auprès de communes depuis 2013, des démarches d'achats groupés sont régulièrement reconduites (achat d'énergies 10M€/an, marché d'exploitation de chauffage, études énergétiques) à l'échelle communautaire.

La CARENE cherche à poursuivre la mutualisation des expertises et des compétences partagées pour les mettre à profit du plus grand nombre d'acteurs publics et ainsi bâtir une stratégie patrimoniale cohérente et concertée.

Elle se propose de coordonner un groupement composé des 10 communes de l'agglomération, de la SONADEV (SPL Aménagement) et de la SNAT (SPL Tourisme) afin de se mettre progressivement en conformité avec le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'action de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire, qui impose de définir une stratégie d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine public.

La CARENE constituerait un groupement et se propose de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA réalisé dans le cadre du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). Elle jouera le rôle de coordinateur et fédérateur auprès de la Ville de Saint-Nazaire, des neuf communes qui bénéficient du Conseiller en énergie partagé, de la SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, la SPL SONADEV Territoires Publics, afin de bâtir une stratégie territoriale de réduction des consommations énergétiques.

La candidature s'appuiera également sur l'expérience et les compétences du SYDELA, lauréat du précédent Appel à Manifestation d'Intérêt Cohérent Efficace et Durable pour la Rénovation Énergétique (CEDRE) du programme ACTEE.

L'obtention d'un cofinancement nous permettrait notamment :

- De créer un poste d'économiste de flux,
- D'améliorer nos connaissances sur le patrimoine public à travers le développement d'outil de suivi et d'instrumentation,
- D'apporter un soutien aux élus pour l'adoption d'objectifs ambitieux,
- D'accompagner les membres du groupement dans la construction d'un plan d'actions opérationnelles sur 10 ans, avec une vision de la trajectoire jusqu'en 2050,
- Développer une ingénierie financière innovante (CEE, Marché Public Global de Performance, intracting) pour démultiplier les efforts sur le patrimoine public malgré des contraintes budgétaires toujours plus fortes.

Les membres du groupement ont chiffré les actions éligibles pour un montant total de 807 k€ et solliciteraient une aide de 427,5 k€. La répartition est prévue comme suit :

Tableau récapitulatif pour le groupement	Montant total du projet K€	Aide sollicitée K€
Lot 1 Etudes techniques	285 000	142 500
Lot 2 Ressources humaines	334 000	167 000
Lot 3 Outils de suivi de consommation énergétique	140 000	70 000
Lot 4 Maitrise d'œuvre	48 000	48 000
Total d'aide	807 000	427 500

	CARENE (yc SONADEV* et SNAT*)	Saint Nazaire	Communes CEP
Total Montant Projet €	281 000	327 000	199 000
Total Montant Aide sollicitée €	151 000	177 000	99 500

**Les études énergétiques, les outils de suivi, les études de MOe sur le patrimoine de la SONADEV et de la SNAT seront pris en charge par la CARENE*

Dans cette période particulièrement marquée par les tensions budgétaires, la mutualisation des ressources et la construction d'un programme pluri annuel à une échelle élargie nous aideront à prioriser nos actions et nos investissements dans le temps.

Le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, délibère et :

- approuve la candidature de la CARENE à l'Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR),
- autorise le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Les crédits correspondants seront affectés au Budget principal de la CARENE, chapitre 011 « achat de prestations ».

Le Président,
David SAMZUN

ADOpte A L'UNANIMITE

Ce document a été signé électroniquement

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE
LE :

ET AFFICHAGE
LE :
P/Le Président de la CARENE
Et par délégation Sandrine FABLET,
Responsable des Affaires Générales